



## RAPIDE-O-WEB DES COLLINES

1, ROUTE DU CARREFOUR, VAL-DES-MONTS (QUÉBEC) J8N 4E9  
TÉLÉPHONE : 819 457-9400 – TÉLÉCOPIEUR : 819 457-4141  
www.val-des-monts.net



# AVIS PUBLIC

## AVIS DE CONVOCATION

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE :

**SEULEMENT** les membres en règle du Rapide-O-Web des Collines sont convoqués à l'Assemblée générale annuelle devant avoir lieu le 7 avril 2022, à 9 h, par visioconférence.

**Veillez noter que toute personne non membre du Rapide-O-Web des Collines ne pourra assister à l'Assemblée générale annuelle lors de laquelle les points suivants sont à l'ordre du jour :**

1. Pour adopter l'ordre du jour – Assemblée générale annuelle – 7 avril 2022.
2. Pour accepter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 13 mai 2021.
3. Pour accepter les états financiers – Exercice se terminant le 31 décembre 2021.
4. Pour ratifier les actes posés par les membres du conseil d'administration pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021.
5. Pour nommer les administrateurs au Conseil d'administration – 7 avril 2022 au 31 mai 2023.
6. Pour accepter la mise à jour des listes – Membres – Administrateurs–actifs et Administrateurs–fin de mandat.
7. Pour nommer l'auditeur indépendant pour l'audit des états financiers du Rapide-O-Web des Collines.
8. Pour adopter les règlements généraux 22-02 portant sur le fonctionnement du Rapide-O-Web des Collines.
9. Pour accepter la levée de l'Assemblée générale annuelle.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est disponible au bureau de la Directrice générale de la Municipalité de Val-des-Monts.

**FAIT à Val-des-Monts ce vingt-cinquième jour de mars DEUX MILLE VINGT-DEUX.**

La Secrétaire,

Myrian Nadon